

## FICHE DE MISSION

### JURY POUR L'ADMISSIBILITÉ DU CONCOURS D'ENTRÉE EN ADMISSION EN VALIDATION D'ACQUIS DE LA FORMATION (VAF) / ADMISSIONS PARALLÈLES

#### Équipe du concours :

- Marco Ribeiro – Responsable administratif du concours d'entrée
- Lionel Strub – Responsable pédagogique du concours d'entrée
- Patricia Chanut - Responsable administrative du concours d'entrée – site Lyon
- Fanny Merle – Chargée de scolarité et en charge du concours d'entrée – site Lyon

#### Objectif :

Sous la responsabilité et supervision du Responsable pédagogique du concours d'entrée et en lien avec les services administratifs de l'École, le jury pour l'admissibilité du concours d'entrée en admission parallèle / VAF (Validation des Acquis de la Formation) sélectionne des candidats qui auront accès à l'oral du concours pour les VAF / admissions parallèles (entrée en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année).

#### Déroulement :

Le jury réceptionne le dossier universitaire du candidat.

Le jury s'assure de la validation d'un parcours universitaire en psychologie, ayant donné lieu à l'acquisition de crédits ECTS.

Pour les candidats venant d'un pays ne délivrant pas d'ECTS, vérifier le parcours en psychologie du candidat.

Il étudie aussi le parcours du candidat (expérience professionnelle, stages...), et sa lettre de motivation.

A l'issue de l'étude du dossier, le jury choisit l'une des 3 options :

- Accès à l'oral pour l'année demandée par le candidat
- Accès à l'oral pour une année différente de celle demandée par le candidat
- Accès à l'oral refusé.

#### Pour être membre du jury :

- Être psychologue depuis 3 ans (avoir un numéro ADELI ou RPPS ou être titulaire d'un Master 2 en psychologie)
- Assister à la **réunion** d'harmonisation du concours qui aura lieu **en visio le mercredi 05 mars 2025** de 12h à 13h
- Avoir la disponibilité d'étudier 30 à 40 dossiers de candidats, entre le 25 mars et 31 mars 2025.
- Dossiers informatiques : télétravail
- Capacités d'accueil, d'écoute, de respect, d'objectivité, d'impartialité.

**Chaque étude de dossier est prévue pour une moyenne de 15 min**

**Rémunération :** 52 € bruts / heure -> une heure = 4 dossiers, tarif fixe.